N° 11F0019M au catalogue — N° 322
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-93672-7

Document de recherche

Direction des études analytiques : documents de recherche

Évaluation par les nouveaux immigrants de leur vie au Canada

par René Houle et Grant Schellenberg

Division de l'analyse sociale
24-J, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Évaluation par les nouveaux immigrants de leur vie au Canada

par René Houle et Grant Schellenberg

11F0019M N° 322
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-93672-7

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.gc.ca

Février 2010

Les auteurs aimeraient remercier Feng Hou, Margaret Michalowski, Eden Thompson, Li Xue et un lecteur anonyme de leurs commentaires utiles au sujet d'une version précédente du document.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue de préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 11F0019M, no. 322).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Études analytiques
Documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires, critiques et suggestions. La liste des titres figure à la fin du document.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Ces documents peuvent être téléchargés à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.gc.ca.

Comité de révision des publications
Études analytiques, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, 24e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Résumé 5
Sommaire de gestion 6
1 Introduction 8
2 Recension des écrits 9
3 Données et méthodes 12
3.1 Données 12
3.2 Érosion de l'échantillon 20
4 Résultats 23
4.1 Résultats descriptifs 23
4.2 Résultats multivariés 24
5 Discussion et conclusions 32
Références 34

Résumé

Le présent article, fondé sur l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), analyse l'évaluation subjective que font de leur vie au Canada les nouveaux immigrants de la cohorte de 2000-2001. Cette étude offre un complément utile à d'autres études sur la situation des immigrants, études qui se concentrent souvent sur l'emploi, le revenu ou la santé. Quatre ans après leur arrivée au pays, environ les trois quarts des répondants de l'ELIC se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur vie au Canada, et une proportion comparable de répondants ont indiqué que leur vie au Canada est à la hauteur de leurs attentes ou les dépasse. Près de 9 répondants sur 10 ont affirmé que, s'ils avaient à choisir de nouveau, ils prendraient encore la décision d'immigrer au Canada. Les évaluations subjectives sont associées à un large éventail de caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Les évaluations positives de la vie au Canada sont moins fréquentes chez les répondants dans la trentaine et dans la quarantaine, les diplômés universitaires et les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés qu'elles ne le sont dans d'autres groupes. Si l'évaluation de la vie au Canada est corrélée avec divers facteurs économiques comme le revenu personnel, elle l'est également avec des facteurs sociaux comme les relations avec les voisins et les perceptions en matière de discrimination.

Sommaire de gestion

Jusqu'à maintenant, la majeure partie de la recherche sur la situation des immigrants au Canada s'est attachée à la situation de ceux-ci en regard du marché du travail et du revenu au cours des années suivant l'arrivée au pays. Cette recherche a sans cesse démontré que la situation des immigrants arrivés en 1990 et en 2000 s'est détériorée comparativement à celle des immigrants arrivés pendant les décennies précédentes. Ce message soulève la question de savoir s'il y a un écart entre les attentes qu'ont les immigrants quant à leur vie au Canada et leur expérience subséquente à ce chapitre. Dans le présent document, nous examinons, à la lumière de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), comment les nouveaux immigrants de la cohorte de 2000-2001 évaluent subjectivement leur vie au Canada. Plus précisément, nous tentons de répondre aux questions suivantes : Dans quelle mesure sont-ils personnellement satisfaits de leur vie au Canada? Leur vie au Canada est-elle à la mesure de leurs attentes? S'ils en avaient la possibilité, choisiraient-ils de nouveau d'immigrer au Canada? Les réponses à ces questions sont examinées en fonction d'une vaste gamme de caractéristiques démographiques, sociales et économiques.

La plupart des répondants de l'ELIC font une évaluation positive à ce chapitre. Quatre ans après leur arrivée, près des trois quarts des répondants se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur vie au Canada. Le cinquième des répondants s'en sont dits ni satisfaits ni insatisfaits, alors que 7 % en étaient insatisfaits ou très insatisfaits. Par ailleurs, 43 % des répondants ont affirmé que leur vie au Canada était beaucoup mieux ou un peu mieux que prévu, 33 % jugent qu'elle correspond à peu près à ce qu'ils avaient prévu, 24 % ont déclaré qu'elle est un peu moins bien ou pire que prévu. Enfin, quatre ans après leur arrivée au pays, 87 % des répondants de l'ELIC ont indiqué que s'il leur fallait choisir de nouveau, ils maintiendraient leur décision d'immigrer au Canada.

Malgré l'érosion considérable de l'échantillon de l'ELIC au cours de la période de quatre ans visée par l'Enquête, rien ne laisse penser que ce sont les immigrants les plus insatisfaits qui ont été non retenus dans l'échantillon.

Les évaluations subjectives sont associées à un large éventail de caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Les évaluations positives sont plus fréquentes chez les immigrants âgés de 15 à 34 ans et moins fréquentes dans le groupe des 35 à 54 ans. On observe généralement une corrélation négative entre les évaluations positives et le niveau de scolarité : les diplômés universitaires sont significativement moins susceptibles que les autres de se déclarer satisfaits de leur vie au Canada ou d'indiquer que leur vie au Canada est à la hauteur de leurs attentes. Pour ce qui est des catégories d'admission des immigrants, les évaluations positives sont plus fréquentes chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial et chez les réfugiés qu'elles ne le sont chez les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. La probabilité d'évaluer positivement la vie au Canada est fortement corrélée avec l'état de santé autoévalué et la capacité autoévaluée d'exécuter les activités quotidiennes.

De nombreux aspects du processus d'établissement sont corrélés avec l'évaluation de la vie au Canada. Les immigrants qui ont éprouvé des difficultés en matière d'accès au logement, aux soins de santé ou à l'éducation et à la formation sont moins susceptibles de se dire satisfaits de leur vie au Canada que ceux qui n'ont pas fait face à de tels problèmes. Ces immigrants sont également moins susceptibles de déclarer que leur vie au Canada a atteint ou dépassé leurs attentes. Les répondants qui estiment qu'ils ont dû changer leurs valeurs ou leurs comportements pour s'adapter à la vie au Canada et qui ont trouvé ces changements difficiles sont moins enclins que les autres à se déclarer satisfaits de leur vie au Canada ou à indiquer

qu'ils prendraient la même décision quant à leur immigration au Canada. On observe aussi une forte corrélation monotone entre la discrimination perçue et les évaluations subjectives : les immigrants qui ont déclaré avoir été victimes de discrimination ou de traitements injustes parfois ou souvent étant les moins susceptibles d'évaluer positivement leur vie au Canada. Pour ce qui est du capital social, de bonnes relations avec les voisins, des contacts avec des amis et la participation à des activités religieuses sont tous associés à des évaluations positives.

Le revenu personnel est corrélé avec deux des trois mesures de résultats — la satisfaction et les attentes. Les répondants touchant un revenu de 40 000 $ ou plus sont significativement plus susceptibles que les répondants sans revenu personnel de se dire satisfaits de leur vie au Canada et de déclarer que leur expérience au Canada était beaucoup mieux ou un peu mieux que prévu. Les évaluations de la vie au Canada ne varient pas significativement selon le groupe de revenu parmi les 80 % des répondants de l'ELIC ayant un revenu personnel inférieur à 40 000 $. On observe les mêmes tendances lorsqu'on examine le revenu du ménage.

1 Introduction

Depuis le milieu des années 1990, les médias et les chercheurs ont porté beaucoup d'attention aux expériences des nouveaux immigrants au Canada. On s'est surtout attaché à la situation des immigrants sur le marché du travail et sur le plan financier, par exemple à la capacité des immigrants de trouver un emploi dans leur domaine de spécialisation, à connaître une mobilité ascendante sur le plan du revenu et à obtenir un revenu supérieur aux seuils de faible revenu. Un des messages récurrents est que les immigrants arrivés au pays durant les années 1990 et 2000 se tirent moins bien d'affaire que ceux qui se sont établis au Canada au cours des décennies antérieures (Picot et Sweetman, 2005; Picot, 2004). La détérioration de la situation économique, conjuguée à l'augmentation des niveaux de scolarité dans les cohortes de nouveaux immigrants, soulève la possibilité d'un fossé important et peut-être grandissant entre les attentes qu'ont les immigrants quant à leur vie au Canada et leur expérience subséquente à ce chapitre.

D'autres observations offrent un point de départ plus favorable. Les nouveaux immigrants de la cohorte de 2000-2001 évaluent positivement l'environnement social et politique du Canada, et mettent en relief l'importance de la sécurité, des droits et libertés, de la paix et de la stabilité, soit les aspects de leur vie au Canada qui leur plaisent le plus (Schellenberg et Maheux, 2007). Les répondants indiquent aussi que ces facteurs sont au cœur de leur décision de s'établir de façon permanente au Canada. En outre, la plupart des immigrants, y compris ceux de la composante économique, ont déclaré être venus au Canada pour des raisons non économiques, notamment pour rejoindre des membres de leur famille déjà établis au pays, offrir un meilleur avenir à leurs enfants, et jouir d'une bonne qualité de vie. Dans ce contexte, les évaluations de la vie au Canada pourraient se révéler plus positives que ce que les résultats économiques pris isolément pourraient laisser entrevoir.

Dans le présent document, nous examinons, en nous fondant sur les données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), l'évaluation subjective que les nouveaux immigrants de la cohorte de 2000-2001 font de leur vie au Canada. Plus précisément, nous tentons de répondre aux questions suivantes : Dans quelle mesure sont-ils personnellement satisfaits de leur vie au Canada? Leur vie au Canada est-elle à la hauteur de leurs attentes? S'ils en avaient la possibilité, choisiraient-ils de nouveau d'immigrer au Canada? Les réponses à ces questions sont examinées en fonction d'une vaste gamme de caractéristiques démographiques, sociales et économiques.

L'évaluation que font les immigrants de leur vie au Canada mérite d'être étudiée pour plusieurs raisons. Premièrement, le bien-être de tous les Canadiens représente un objectif crucial des politiques publiques et constitue un but important en soi. Les mesures du bien-être **subjectif**, comme celles employées dans le présent document, complètent utilement d'autres analyses se rapportant à l'emploi, au revenu ou à la santé. Deuxièmement, l'évaluation par les immigrants de leur vie au Canada peut éclaircir les facteurs qui favorisent (ou entravent) une expérience positive d'établissement, ce qui peut avoir des retombées sur les programmes en matière d'établissement. Troisièmement, pour les pays occidentaux, la capacité d'attirer et de garder des immigrants qualifiés est considérée de plus en plus comme un moyen important de soutenir la croissance économique. Une insatisfaction des immigrants qui se traduirait par des taux accrus de migration de transit ou de retour, ou des immigrants insatisfaits qui dissuaderaient leurs parents et amis de venir les rejoindre dans leur pays d'accueil pourraient réduire cette capacité.

2 Recension des écrits

Qu'est-ce qui satisfait les êtres humains? Cette question fondamentale de la philosophie depuis l'antiquité est aussi dans la mire des travaux de diverses disciplines des temps modernes. La recherche dans le domaine du bien-être subjectif présente un intérêt tout particulier pour l'étude de l'évaluation par les immigrants de leur vie dans leur pays d'accueil (voir les comptes rendus dans Veenhoven, 1996; Diener, Suh et Oishi, 1997). Dans cette approche, le bien-être de l'individu n'est pas défini par des critères externes, tels que le revenu, la richesse ou l'indice de masse corporelle, mais plutôt en fonction de l'évaluation subjective de celui-ci, ce qui accorde « ...la priorité à la perception qu'ont les gens de leur propre vie et témoigne du respect pour cette perception » [traduction libre] (Diener, Suh et Oishi, 1997). Cette perspective interne est généralement conceptualisée autour de deux axes. Le premier implique l'évaluation cognitive que font les personnes de leur propre vie, c'est-à-dire un jugement d'évaluation conscient au sujet de leur satisfaction à l'égard de leur vie dans son ensemble ou de certaines dimensions de leur vie, leur travail ou leur vie conjugale par exemple (Diener, Suh et Oishi, 1997). Le second axe se rapporte aux états émotifs ou aux humeurs, y compris les affects positifs comme le bonheur, la joie ou la fierté et les affects négatifs comme la tristesse, la colère ou l'angoisse. Les évaluations cognitives et les états émotifs sont corrélés, bien que les jugements d'évaluation exprimés par les sujets se révèlent moins sensibles que les états émotifs aux situations à court terme. Notre analyse s'apparente surtout aux évaluations cognitives et se concentre sur l'évaluation que font les immigrants de leur vie au Canada.

La recherche sur le bien-être subjectif a permis de dégager une large gamme de facteurs associés à la satisfaction à l'égard de la vie, dont certains se retrouvent dans un sous-ensemble plus restreint de travaux sur la satisfaction des immigrants à l'égard de leur vie. Notre recension des écrits puise à ces deux sources et couvre intentionnellement un vaste champ[1].

Caractéristiques démographiques, état de santé et traits de personnalité

Diverses variables démographiques sont généralement corrélées avec la satisfaction de la population à l'égard de la vie. La corrélation parabolique entre l'âge et la satisfaction est bien documentée, les niveaux de satisfaction des personnes dans la trentaine et dans la quarantaine étant inférieurs à ceux des groupes d'âge plus jeunes et plus vieux (Helliwell et Putnam, 2004). Les personnes mariées ou en union libre affichent généralement des niveaux plus élevés de satisfaction face la vie que les personnes jamais mariées, les veufs, et les personnes séparées ou divorcées (Helliwell et Putnam, 2004). Dans l'ensemble, les femmes tendent à se dire plus satisfaites de leur vie que les hommes, bien que les écarts entre les sexes ne soient pas significatifs dans plusieurs études traitant des immigrants (Fugl-Meyer, Melin et Fugl-Meyer, 2002; Remennick, 2005).

L'éducation est souvent corrélée avec le bien-être subjectif; en effet, les niveaux de satisfaction à l'égard de la vie tendent à augmenter avec le niveau de scolarité. Cependant, Helliwell et Putnam (2004) observent que cette corrélation tend à s'estomper ou à disparaître lorsque d'autres facteurs, comme l'état de santé et la situation au regard de l'emploi, sont pris en compte. Ainsi, l'éducation pourrait être une variable instrumentale qui améliore la santé et, par conséquent, accroît la satisfaction, sans exercer une influence directe sur le bien-être subjectif.

1. La documentation sur le bien-être subjectif est extrêment riche, et de très nombreuses recherches sont menées dans une diversité de disciplines (p. ex., la psychologie interculturelle, la neurologie, le capital social et l'économie). Notre recension vise à dégager les grands courants, mais est loin d'être complète.

Il existe une corrélation positive bien documentée entre la santé et le bien-être subjectif. Helliwell et Putnam (2004, p. 1440) indiquent dans leurs travaux que « ...comme le montrent bien d'autres études, l'état de santé autoévalué représente le corrélat le plus important du bien-être subjectif... » [traduction libre].

Le rôle que tiennent les traits de personnalité constitue un autre thème central de la recherche sur le bien-être subjectif. Les traits tels que l'assertivité sociale, l'empathie, l'extraversion, le locus de contrôle interne sont systématiquement corrélés avec le bien-être subjectif dans l'ensemble de la population. (Pour une méta-analyse récente, voir Steel, Schmidt et Shultz, 2008). Les corrélations entre les traits de personnalité et la satisfaction à l'égard de la vie ont été documentées dans quelques études sur les immigrants. Par exemple, Young (2001) observe que les réfugiés ayant un niveau élevé d'estime de soi et de locus de contrôle interne conservent des niveaux supérieurs de satisfaction face à la vie dans des conditions de stress lié à la migration. Uksul et Greenglass (2005) indiquent que l'adaptation proactive et l'optimisme sont négativement corrélés avec la dépression et, dans une moindre mesure, positivement corrélés avec la satisfaction face à la vie chez les immigrants turcs de Toronto. Vohra et Adair (2000), quant à eux, rapportent une corrélation négative entre le sentiment de culpabilité associé au départ du pays de naissance et la satisfaction à l'égard de la vie chez les immigrants indiens du Canada.

Expériences de l'établissement

Les expériences des immigrants dans le pays d'accueil sont également corrélées avec les niveaux de satisfaction. Les perceptions quant à l'acceptation et à l'accueil, et tout particulièrement quant à la discrimination, ont suscité un certain intérêt parmi les chercheurs. Sam (2001) et Chow (2007) font état d'une corrélation négative entre la discrimination perçue et la satisfaction face à la vie chez les étudiants immigrants et étrangers inscrits dans les collèges et les universités, les étudiants qui ont déclaré avoir été victimes de discrimination ayant indiqué des niveaux de satisfaction inférieurs à ceux des autres étudiants. Vohra et Adair (2000) de même que Ying (1998) observent cette même corrélation dans des échantillons d'adultes. La corrélation négative entre la discrimination perçue et la satisfaction face à la vie est également rapportée dans une vaste étude auprès des immigrants dans 13 pays (Vedder, van de Vijver et Liebkind, 2006). Dans une étude australienne, Fozdar et Torezani (2008) soulignent le paradoxe apparent des niveaux élevés de discrimination perçue combinés à des déclarations positives de bien-être subjectif chez les réfugiés. Fozdar et Torezani (2008, p. 30) soutiennent que les expériences et les perceptions négatives sont l'expression d'une « déception contenue » plutôt que d'une « forte insatisfaction à l'égard de la vie en général ou de l'orientation en Australie, ou d'une évaluation subjective négative du bien-être » [traduction libre].

Le mode d'adaptation des personnes à des contextes culturels en mutation constitue un thème central de la psychologie interculturelle. Les nouveaux immigrants peuvent se retrouver dans un milieu culturel et social bien différent de celui de leur pays d'origine et doivent dès lors faire face à des ensembles différents de normes, d'attitudes et de comportements. Diverses réponses sont possibles dans ce contexte (voir Berry et Sam, 1997; Berry, 1997). La capacité d'adapter le « répertoire des comportements » au nouveau milieu varie, et les efforts requis par ce processus peuvent avoir pour certains des conséquences sur le bien-être, et notamment sur la satisfaction à l'égard de la vie (Roccas, Horenczyk et Schwartz, 2000; Berry et Kim, 1988).

En plus des difficultés d'établissement d'ordre social et psychologique, les immigrants doivent relever de nombreux défis logistiques. Certains de ces obstacles, comme s'orienter dans une ville inconnue ou trouver un logement, peuvent être surmontés assez vite après l'arrivée au pays. D'autres, comme obtenir des services de santé, peuvent présenter des difficultés

persistantes (Schellenberg et Maheux, 2007). Les obstacles ou les frustrations de cette nature peuvent avoir une incidence sur l'évaluation que font les immigrants de leur vie dans leur pays d'accueil. Tran et Nguyen (1994) observent une relation entre les besoins non satisfaits en matière de soins de santé et des niveaux plus faibles de satisfaction face à la vie chez les hommes indochinois réfugiés aux États-Unis. De façon plus générale, les « contrariétés » et les « contentements » de la vie quotidienne sont corrélés avec la satisfaction (Hart, 1999).

Capital social

Les études sur la satisfaction de la population à l'égard de la vie font état d'une corrélation positive entre les liens sociaux et le bien-être. Ainsi, Helliwell et Putnam (2004, p. 1435) indiquent que « ...le capital social est étroitement lié au bien-être subjectif par de nombreux canaux indépendants et sous des formes différentes » [traduction libre]. La relation entre les liens sociaux et la satisfaction à l'égard de la vie a aussi été documentée au sein des populations immigrantes. À titre d'exemple, Ying (1992) observe que, chez les immigrants sino-américains, la satisfaction face à la vie est négativement corrélée avec l'isolement social et positivement corrélée avec les liens d'amitié et la participation. De même, Sam (2001) et Chow (2007) documentent une corrélation positive entre la satisfaction et les contacts avec des amis chez les immigrants.

Bien-être matériel

La relation entre le bien-être matériel et le bien-être subjectif tient une place de premier plan dans la recherche sur la satisfaction à l'égard de la vie depuis plus de 40 ans et a été examinée à l'échelle des pays de même qu'au niveau des personnes (Veenhoven, 1996). Au niveau des personnes, la relation entre le revenu et le bien-être subjectif est complexe. On note que « les écarts entre les personnes au chapitre de la satisfaction face à la vie ne sont pas proportionnels aux écarts entre les revenus de ces personnes » [traduction libre] (Boarini, Johanson et Mira d'Ercole, 2006, p. 35); la corrélation entre la diminution du revenu et la diminution de la satisfaction face à la vie tend à être plus forte que la corrélation entre la hausse du revenu et l'augmentation de la satisfaction à l'égard de la vie; et les changements touchant les caractéristiques non financières, comme la santé, l'éducation et les liens sociaux, ont une incidence plus importante que la hausse du revenu sur la satisfaction à l'égard de la vie.

La relation entre le revenu et la satisfaction peut présenter un intérêt particulier dans le cas des nouveaux immigrants, en raison des variations de la force de la corrélation entre ces deux variables selon la répartition des revenus. Ainsi, Diener et coll. (1993) indiquent que la corrélation la plus forte entre le revenu et la satisfaction est observée au bas de la répartition des revenus (moins de 15 000 $US) et que cette corrélation s'estompe de façon constante au-dessus de ce seuil. Compte tenu de la surreprésentation des nouveaux immigrants au bas de la répartition des revenus (Picot, 2008), il se pourrait que le revenu soit un corrélat de la satisfaction à l'égard de la vie plus important pour ces immigrants que pour d'autres groupes. La force de cette corrélation peut aussi diminuer au fil du temps, les gains tendant à augmenter avec les années de résidence dans le pays d'accueil.

La corrélation entre les caractéristiques de l'emploi et du revenu et la satisfaction face à la vie chez les nouveaux immigrants peut s'expliquer par d'autres facteurs. Comme l'observent Diener, Suh et Oishi (1997), selon certaines théories du bien-être subjectif, la satisfaction est associée à la capacité d'atteindre les objectifs qu'on s'est fixés. Si certains objectifs sont universels, comme le désir de satisfaire ses besoins essentiels, d'autres sont plus idiosyncrasiques. Par conséquent, les objectifs qu'on cherche à atteindre sont conditionnés par l'étape de la vie, les circonstances et les antécédents, les préférences et les goûts, etc. Dans

cette perspective, les buts visés par les immigrants au cours des années qui suivent immédiatement leur arrivée et, du coup, les facteurs corrélés avec leur bien-être subjectif, peuvent différer de ceux des immigrants établis depuis plus longtemps ou de la population non immigrante. Le bien-être subjectif est aussi conceptualisé par comparaison. Michalos (1985) en présente une variante dans sa théorie des divergences multiples selon laquelle la satisfaction à l'égard de la vie se mesure par la divergence entre « ce qu'est effectivement la vie » et « ce que l'on voudrait qu'elle soit ». On peut utiliser une diversité d'étalons pour établir de telles comparaisons, notamment : (i) ce que l'on veut, (ii) ce que l'on a eu plus tôt dans la vie, (iii) ce que l'on attend, (iv) notre perception de ce qu'ont les autres, (v) ce que l'on croit mériter (Veenhoven, 1996).

3 Données et méthodes

3.1 Données

Les données de la présente étude sont tirées de l'ELIC. La population cible de cette enquête, menée conjointement par Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada, couvre tous les immigrants 1) qui sont arrivés au Canada entre le 1er octobre 2000 et le 30 septembre 2001, 2) qui étaient âgés de 15 ans ou plus à leur arrivée, et 3) qui sont arrivés de l'étranger et ont présenté une demande par l'entremise d'une mission canadienne à l'étranger[2]. La base de sondage de l'ELIC est une base de données administratives sur tous les immigrants reçus du Canada, tenue à jour par Citoyenneté et Immigration Canada[3].

Trois questionnaires de l'ELIC ont été mis en œuvre sur le terrain pendant l'Enquête. Environ 12 000 immigrants ont été interviewés d'avril 2001 à mars 2002 (à peu près six mois après leur arrivée au Canada), approximativement 9 300 de ces mêmes immigrants ont été retracés et interviewés en 2003 (environ deux ans après leur arrivée), et quelque 7 700 de ceux-ci ont été retracés et interviewés une troisième fois (environ quatre ans après leur arrivée). Ces trois séries d'interviews ou de questionnaires sont désignées par les termes « vague 1 », « vague 2 » et « vague 3 ». Les quelque 7 700 répondants de l'ELIC qui ont participé aux trois cycles sont représentatifs à l'échelle nationale des quelque 157 600 nouveaux immigrants, dont 104 400 sont des immigrants de la composante économique, 42 600 font partie de la catégorie du regroupement familial et 9 700 sont des réfugiés.

On a posé aux répondants de l'ELIC plusieurs questions d'évaluation au sujet de leur vie au Canada. On a interrogé les répondants, dans les interviews de la vague 1 et de la vague 3, sur leur degré de satisfaction à l'égard de leur vie au Canada. La question de la vague 1 était formulée ainsi :

---

2. Les personnes qui ont présenté une demande et qui ont été admises à partir du Canada ont été exclues de l'Enquête, puisqu'elles pourraient avoir été au pays depuis un bon moment avant d'obtenir le droit d'établissement et pourraient donc présenter des caractéristiques d'intégration différentes de celles des personnes qui sont arrivées récemment. Les réfugiés qui demandent l'asile à partir du Canada ont également été exclus de l'Enquête. Les entrevues ont été réalisées dans les 15 langues parlées par environ 93 % de la population de nouveaux immigrants du Canada, en personne ou par téléphone lorsque l'entrevue en personne était impossible. Pour de plus amples renseignements sur l'ELIC, voir Statistique Canada (sans date).
3. L'échantillon de l'ELIC a été créé au moyen d'une méthode d'échantillonnage stratifié à deux étapes. La première étape consistait à sélectionner les unités immigrantes (UI) au moyen d'une méthode de probabilité proportionnelle à la taille, et la deuxième, à sélectionner au hasard un membre au sein de chaque UI. Seul le membre sélectionné a été suivi tout au long de l'Enquête. Les personnes de 15 ans et plus dans chaque UI pouvaient être sélectionnées comme répondants.

> Pour terminer, j'aimerais aborder quelques questions générales sur la vie au Canada. De façon générale, dans quelle mesure êtes-vous personnellement satisfait(e) de votre expérience au Canada jusqu'à maintenant?

Les répondants ont fourni des réponses sur une échelle à cinq points allant de « totalement insatisfait » à « totalement satisfait ». Dans la vague 3, on a posé aux répondants la question suivante :

> En utilisant une échelle de 1 à 5, où 1 signifie « très insatisfait » et 5 « très satisfait », quel degré de satisfaction éprouvez-vous à l'égard de votre vie au Canada?

Dans les trois vagues, on a demandé aux répondants de l'ELIC de comparer leur expérience au Canada aux attentes qu'ils avaient à ce chapitre et de se prononcer sur leur décision d'immigrer :

> De façon générale, diriez-vous que votre expérience au Canada a été... (i) beaucoup mieux que prévu, (ii) un peu mieux que prévu, (iii) à peu près comme prévu, (iv) un peu moins bien que prévu, (v) pire que prévu?
>
> Si vous deviez choisir à nouveau, viendriez-vous au Canada?

Nous employons le terme « évaluation de la vie au Canada » pour désigner ces trois mesures de résultats. Compte tenu de la conception de l'ELIC, ces questions portent sur la période de six mois à quatre ans suivant l'arrivée, une période de référence plus cernée que celle normalement utilisée dans les études sur la satisfaction générale à l'égard de la vie. En outre, la recherche sur le bien-être subjectif établit habituellement une distinction entre la satisfaction face à la vie en général et la satisfaction à l'égard d'aspects particuliers de la vie, le travail ou la vie conjugale par exemple. Notre analyse se situe entre ces deux dimensions puisque « la vie au Canada » est d'une portée plus limitée que « la vie en général », mais peut couvrir des jugements d'évaluation touchant plusieurs aspects, comme la famille, l'emploi et les liens entre les immigrants et la collectivité.

Nous avons délibérément opté pour une analyse de grande portée, qui s'appuie sur toute la gamme des données de l'ELIC et sur les principaux résultats des travaux de recherche sur le bien-être subjectif. Les variables indépendantes qui suivent sont incluses dans notre analyse. La répartition des répondants selon chacune de ces variables est présentée au tableau 1.

Caractéristiques démographiques, état de santé et adaptation

Le sexe, l'âge et le niveau de scolarité des répondants de l'ELIC à leur arrivée au pays sont inclus dans nos modèles analytiques[4]. Il en va de même pour l'état de santé autoévalué, établi à partir des évaluations faites par les répondants sur une échelle à cinq catégories allant de mauvaise à excellente[5]. À l'instar de ce que l'on retrouve dans les travaux publiés, nous nous

4. Les variables de l'état matrimonial et de la présence d'enfants ont été incluses dans les versions antérieures de l'étude mais supprimées par la suite parce qu'elles ne présentaient pas de relations significatives avec les évaluations de la vie au Canada par les immigrants. Des mesures des compétences autoévaluées du français et de l'anglais ont également été incluses dans les versions antérieures, mais les résultats obtenus variaient considérablement selon les spécifications employées. Ces variables ont été supprimées en raison de cette volatilité et des difficultés connexes d'interprétation des résultats.
5. Nous avons regroupé, dans notre analyse, les deux catégories inférieures (« passable » et « mauvaise ») en une seule catégorie et nous avons maintenu les catégories distinctes de réponse « bonne », « très bonne » et « excellente ».

attendons à observer une corrélation positive entre l'état de santé autoévalué et des évaluations favorables de la vie au Canada.

L'ELIC ne comprend pas toute la batterie de questions dont se servent les psychologues pour construire les mesures psychométriques des traits, tels que l'assertivité ou le locus de contrôle. On a cependant posé aux répondants de l'ELIC la question suivante :

> En général, comment évaluez-vous votre capacité à exécuter vos activités quotidiennes, par exemple, assumer vos responsabilités familiales et professionnelles?

Cette mesure de la capacité autoévaluée d'adaptation permet, du moins partiellement, de tenir compte des différences au chapitre de la personnalité, puisque celles-ci ont vraisemblablement une incidence sur l'autoévaluation de la capacité d'adaptation[6]. On s'attend à ce que cette variable soit positivement corrélée avec les évaluations favorables de la vie au Canada.

6. Veenhoven (1996, p. 26–27) soutient que les traits psychologiques associés au bien-être subjectif se résument souvent à « la capacité personnelle de résoudre les problèmes de la vie courante », au « ressort psychologique » et à « la capacité de maîtriser son environnement » [traduction libre]. Ces thèmes se retrouvent dans la question de l'ELIC qui traite de la capacité autoévaluée de faire face aux tâches quotidiennes.

Tableau 1
Répartition des répondants selon les variables indépendantes (vague 3 à moins d'indication contraire)

	pourcentage
Total	**100,0**
Variables	
Sexe	
Homme	49,5
Femme	50,5
Groupe d'âge	
15 à 24 ans	10,5
25 à 34 ans	29,8
35 à 44 ans	35,4
45 à 54 ans	14,5
55 ans ou plus	9,9
Niveau de scolarité à l'arrivée	
Moins d'un diplôme d'études secondaires	14,0
Études secondaires ou études postsecondaires partielles	14,9
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	17,2
Grade universitaire	53,9
État de santé auto-évalué	
Excellent (groupe de référence)	23,0
Très bon	37,2
Bon	31,8
Passable ou mauvais	8,0
Capacité auto-évaluée d'exécuter les activités quotidiennes	
Excellente (groupe de référence)	22,5
Très bonne	46,1
Bonne	27,7
Passable ou mauvaise	3,7
Catégorie d'immigrant	
Travailleur qualifié - demandeur principal	34,6
Travailleur qualifié - conjoint et personnes à charge	25,4
Regroupement familial	27,0
Réfugié	6,2
Autre	6,8
A vécu au Canada auparavant (vague 1)	
Non	91,2
Oui	8,8
Discrimination/traitements injustes perçus	
Jamais	72,2
Rarement	9,1
Quelques fois	15,1
La plupart du temps ou tout le temps	3,5
Difficulté d'adaptation à la vie au Canada	
Aucune adaptation requise	41,2
Adaptation sans difficulté	37,9
Difficulté d'adaptation	19,9
Données manquantes	1,0
Problèmes d'accès au logement	
Non	92,5
Oui	7,5

Voir la note à la fin du tableau.

Tableau 1 (suite)
Répartition des répondants selon les variables indépendantes (vague 3 à moins d'indication contraire)

	pourcentage
Problèmes d'accès aux soins de santé	
Non	80,1
Oui	19,9
Problèmes d'accès à l'éducation	
Non	83,0
Oui	17,0
Perceptions des voisins	
Ne les a pas rencontrés; ne sait pas; ni amicaux ni inamicaux	24,6
Inamicaux	2,5
Amicaux	53,7
Très amicaux	19,1
Contacts avec des amis au Canada	
Tous les jours	18,9
Toutes les semaines (groupe de référence)	53,4
Tous les mois ou moins, pas d'amis	27,7
Participation à des services religieux	
Non	84,8
Moins d'une fois par semaine	5,4
Une fois par semaine ou plus	9,8
Participation à des organisations (sauf religieuses)	
Non	81,2
Moins d'une fois par semaine	10,7
Une fois par semaine ou plus	8,2
Situation au regard du travail à temps plein	
Pas employé à temps plein	44,0
Employé à temps plein	56,0
Revenu personnel	
Pas de revenu	21,8
1 $ à 9 999 $	16,4
10 000 $ à 19 999 $	16,1
20 000 $ à 29 999 $	14,7
30 000 $ à 39 999 $	10,8
40 000 $ à 59 999 $	12,1
60 000 $ ou plus	8,1
Mode d'occupation du logement	
Propriétaire sans hypothèque	4,4
Propriétaire payant une hypothèque	44,2
Locataire	47,7
Autre	3,8
Bien-être matériel relatif (vague 2)	
Meilleur	42,8
Pratiquement inchangé	29,0
Pire	26,9
Données manquantes	1,3

Voir la note à la fin du tableau.

Tableau 1 (fin)
Répartition des répondants selon les variables indépendantes (vague 3 à moins d'indication contraire)

	pourcentage
Qualité de vie relative à la vague 2	
Meilleure	83,3
Pratiquement inchangée	12,8
Pire	2,7
Données manquantes	1,3
Produit intérieur brut par habitant à parité de pouvoir d'achat ($US de 2001)	
Moins de 2 000 $	5,7
2 000 $ à 3 999 $	36,2
4 000 $ à 5 999 $	32,6
6 000 $ à 7 999 $	7,2
8 000 $ à 14 999 $	5,5
15 000 $ ou plus	12,7
Statistique diagnostique	nombre
Observations pondérées	157 615

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme de la répartition des répondants pour chaque variable peut ne pas correspondre à 100 %.

Processus d'immigration et expériences d'établissement

Trois grands objectifs guident la politique du Canada en matière d'immigration : réunir les familles, permettre au Canada de respecter ses obligations internationales et de poursuivre sa tradition humanitaire relativement aux réfugiés, et favoriser une économie forte et viable dans toutes les régions du pays. Ces objectifs se reflètent dans les catégories selon lesquelles les immigrants sont admis au Canada à titre de résidents permanents. Notre analyse définit cinq catégories d'admission : demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, conjoints et personnes à charge des travailleurs qualifiés, immigrants de la catégorie du regroupement familial, réfugiés, et autres[7].

Environ 1 répondant de l'ELIC sur 10 a vécu au Canada avant d'y immigrer, souvent grâce à un visa d'étudiant ou un permis de travail. Ces résidents qui ont ensuite immigré au Canada pourraient former un groupe autosélectionné dont les membres ont eu des expériences antérieures particulièrement positives au Canada. Ils peuvent aussi avoir des attentes plus réalistes de la vie au Canada que les immigrants qui n'ont pas vécu au Canada avant d'y immigrer. Sam (2001) observe que la satisfaction à l'égard de la vie chez les étudiants étrangers présente une corrélation positive avec l'information obtenue avant l'arrivée au pays. Par ailleurs, les personnes qui ont séjourné au Canada avant d'y immigrer peuvent avoir des réseaux sociaux, une expérience de travail ou d'autres atouts qui facilitent l'établissement. Pour toutes ces raisons, nous nous attendons à ce que les immigrants qui ont vécu au Canada avant l'immigration fassent état d'évaluations plus favorables que les autres immigrants.

D'autres aspects du processus d'immigration ont été examinés dans les versions précédentes de notre analyse. Nous avons étudié l'effet de la présence de membres de la famille au Canada au moment de l'arrivée, pensant dégager une corrélation positive entre cette variable et des évaluations favorables. Toutefois, cette corrélation ne s'est pas avérée, et la variable a été abandonnée. Les raisons de l'immigration au Canada ont aussi été analysées. Dans son étude sur les élèves immigrants du niveau secondaire à Toronto, Chow (2007) indique que les motivations non économiques de l'immigration sont positivement corrélées avec la satisfaction

7. La catégorie « autres » regroupe les gens d'affaires, les candidats des provinces et d'autres immigrants admis à partir de l'étranger.

face à la vie. Les raisons de l'immigration ont été incluses dans les versions précédentes de nos modèles mais n'ont pas donné lieu à des résultats concluants. Des modèles multivariés distincts ont été exécutés pour les immigrants ayant déclaré (ou non) des raisons économiques. Là encore, l'exercice n'a pas produit de résultats probants, de sorte que les raisons de l'immigration n'ont pas été retenues dans l'analyse.

Pour ce qui est des expériences après l'arrivée, on a demandé aux répondants de l'ELIC s'ils ont été victimes de discrimination ou de traitements injustes en raison de leur origine ethnique, de leur culture, de leur race ou de la couleur de leur peau, de leur langue ou de leur accent, ou encore de leur religion. On a demandé à ceux qui ont répondu par l'affirmative d'indiquer la fréquence de ces expériences. Nous avons retenu cette variable parce que nous nous attendions à trouver une corrélation négative entre la discrimination perçue et les évaluations favorables de la vie au Canada. Par ailleurs, on a demandé aux répondants s'ils ont dû modifier leurs valeurs, leurs façons de penser ou leurs comportements pour s'adapter à la vie au Canada et, dans l'affirmative, dans quelle mesure ces changements ont été difficiles. Nous avons aussi inclus cette variable dans l'analyse pour vérifier l'hypothèse d'une corrélation entre les difficultés éprouvées et les évaluations moins favorables.

En ce qui concerne certains aspects logistiques de l'établissement, on a demandé aux répondants de l'ELIC s'ils ont éprouvé des difficultés au chapitre de l'accès aux soins de santé, aux programmes de formation ou d'éducation, et au logement. Nous avons retenu un ensemble de variables nominales « oui/non » pour vérifier si les problèmes d'ordre logistique sont négativement corrélés avec les évaluations favorables de la vie au Canada.

Capital social

Quatre mesures du capital social ont été incluses dans notre analyse : fréquence des contacts avec des amis, perception positive des voisins, fréquence de la participation à des services religieux, fréquence de la participation à d'autres groupes ou organisations. On s'attend à dégager une corrélation entre ces quatre mesures et des évaluations positives de la vie au Canada.

Bien-être matériel

Trois variables relatives au bien-être matériel ont été retenues dans notre modèle d'analyse. La première est la situation au regard de l'emploi, les chômeurs affichant généralement des niveaux de satisfaction inférieurs à ceux des personnes qui occupent un emploi. La deuxième est le revenu personnel[8] et la troisième, le mode d'occupation du logement. On s'attend à ce que ces trois variables soient associées à des évaluations positives de la vie au Canada.

Comparaisons avec le pays d'origine

En plus des variables précitées, nous présentons un autre ensemble de modèles comprenant trois variables supplémentaires : (i) l'évaluation par les répondants de leur bien-être matériel après deux ans au Canada (« des choses comme une voiture, une maison, le revenu disponible ») par rapport à leur situation avant leur arrivée au Canada, (ii) l'évaluation par les répondants de leur qualité de vie au Canada (« des choses comme la sécurité, la liberté et la

8. Le revenu personnel et le revenu du ménage ont été inclus à tour de rôle dans les modèles multivariés. Le revenu personnel a produit une corrélation plus forte (à des niveaux supérieurs de signification statistique que le revenu du ménage) et a donc été retenu.

pollution ») par rapport à leur situation avant leur arrivée au Canada[9], et (iii) le produit intérieur brut (PIB) par habitant à parité de pouvoir d'achat dans le pays de naissance des répondants[10]. L'inclusion de ces variables se fonde sur l'hypothèse voulant que l'évaluation de la vie au Canada par les immigrants soit colorée par des comparaisons selon d'autres paramètres, la situation antérieure par exemple. On s'attend à une fréquence plus élevée d'évaluations positives de la vie au Canada chez les immigrants ayant déclaré une amélioration de leur bien-être matériel et de leur qualité de vie par rapport à leur situation antérieure. Cependant, ces variables représentent des évaluations subjectives de la situation actuelle et de la situation antérieure et pourraient cerner les mêmes réalités sous-jacentes que nos variables dépendantes. Nous présentons les résultats en raison de l'intérêt conceptuel de ces variables, mais nous le faisons dans un ensemble de modèles supplémentaires étant donné cette endogénéité potentielle.

Changement de l'évaluation de la vie Canada au fil du temps

Notre analyse s'attache surtout à l'évaluation par les répondants de leur vie au Canada à la vague 3 de l'Enquête — soit quatre ans après leur arrivée au pays — plutôt que sur les changements de l'évaluation des répondants au fil du temps. Nous avons procédé ainsi parce que la question sur la satisfaction n'a pas été posée à la vague 2 et parce que le libellé de la question sur la satisfaction et sa position dans le questionnaire ont changé de la vague 1 à la vague 3, de sorte que les différences observées au fil du temps pourraient être attribuables à la conception de l'Enquête plutôt qu'à l'expression du point de vue des répondants[11]. En outre, plusieurs variables indépendantes clés, notamment la capacité d'exécuter les activités quotidiennes, la discrimination perçue, l'adaptation à la vie au Canada et la perception des voisins, n'ont pas fait l'objet de questions à la vague 1. C'est pourquoi des modèles multivariés, y compris un ensemble réduit de variables indépendantes, sont exécutés à partir des renseignements combinés tirés des trois vagues de l'ELIC. Ces modèles comprennent une variable qui permet de déterminer si l'évaluation par le répondant de sa vie au Canada a été faite six mois, deux ans ou quatre ans après son arrivée au pays, et donc si cette évaluation s'est améliorée ou détériorée au fil du temps.

Sur le plan des techniques statistiques, des modèles de régression logistique ordonnée sont appliqués aux questions sur la satisfaction et les attentes pour tirer plein parti des catégories de réponse en cinq points. Un modèle de régression logistique est appliqué à la question portant sur la décision de venir au Canada. Les probabilités prédites sont calculées à partir des modèles, la valeur des autres covariables étant établie à leur moyenne. Nous utilisons ces probabilités prédites dans notre discussion pour faciliter la présentation des résultats. Tous les modèles sont calculés au moyen des poids bootstrap pour corriger les estimations de la

9. À la vague 2, les questions précises sont formulées ainsi : « En ce qui concerne votre bien-être matériel, c'est-à-dire des choses comme une voiture, une maison, votre revenu disponible, etc., comment qualifieriez-vous votre situation "et celle de votre famille" par rapport à ce qu'elle était avant de venir au Canada? Diriez-vous qu'elle est meilleure, pratiquement inchangée ou pire? » « En ce qui concerne votre qualité de vie, c'est-à-dire des choses comme la sécurité, la liberté, la pollution, etc., comment qualifieriez-vous votre situation "et celle de votre famille" par rapport à ce qu'elle était avant de venir au Canada? Diriez-vous qu'elle est meilleure, pratiquement inchangée ou pire? »
10. Les chiffres sur le PIB par habitant (à parité de pouvoir d'achat) sont tirés des *Penn World Tables* et de la Banque mondiale. Une proportion de 78 % des répondants de notre échantillon ont déclaré que leur dernier pays de résidence était leur pays de naissance.
11. Notons, tout particulièrement, qu'à la vague 3, la question sur la satisfaction à l'égard de la vie au Canada était précédée d'une batterie de questions sur les principales difficultés éprouvées par les répondants depuis leur arrivée au Canada. Le fait de mettre en relief ces difficultés peut avoir un effet négatif sur les réponses relatives à la satisfaction. À la vague 1, la question sur la satisfaction à l'égard de la vie au Canada se trouvait au début du module de l'Enquête.

variance en fonction du plan d'enquête. Il importe, avant de présenter les résultats, de traiter la question de l'érosion de l'échantillon, laquelle a des implications pour notre étude.

3.2 Érosion de l'échantillon

Des 12 040 immigrants qui ont rempli le questionnaire de l'ELIC six mois après leur arrivée, 7 716 ont été retracés et ont rempli de nouveau le questionnaire deux ans puis quatre ans après leur arrivée. Les 4 324 autres immigrants n'ont pas été retenus soient parce qu'ils n'ont pas été retracés, soit parce qu'ils n'ont pas voulu remplir les questionnaires subséquents[12]. Compte tenu de ce taux d'érosion de 37 %[13], on peut se demander si les immigrants non retracés sont ceux qui affichent le plus d'insatisfaction. Si les immigrants insatisfaits sont plus susceptibles que les autres de déménager, au Canada ou à l'étranger, en quête d'une meilleure situation, les probabilités de les maintenir dans l'échantillon seraient plus faibles et ce, de façon disproportionnée. Il en irait de même si les immigrants insatisfaits étaient plus susceptibles que les autres de refuser une nouvelle interview. Dans les deux cas, les répondants satisfaits seraient surreprésentés dans l'échantillon de l'ELIC, ce qui jetterait le doute sur les conclusions se rapportant à l'évaluation par les immigrants de leur vie au Canada. Selon notre analyse, tel n'est pas le cas.

Pour trancher la question, nous avons réparti les répondants qui ont rempli le questionnaire de la vague 1 en deux groupes : ceux qui ont aussi rempli les questionnaires de la vague 2 et de la vague 3 (et qui sont donc restés dans l'échantillon) et ceux qui ne les ont pas remplis. Le tableau 2 montre le pourcentage des répondants retenus dans l'échantillon et qui présentent des caractéristiques précises, les probabilités que les répondants présentant des caractéristiques précises soient retenus dans l'échantillon une fois neutralisé l'effet d'autres facteurs, et les caractéristiques de composition des répondants retenus et non retenus dans l'échantillon.

Dans l'ensemble, 63 % des répondants qui ont rempli le premier questionnaire de l'ELIC (vague 1) ont également rempli le deuxième et le troisième (vagues 2 et 3). La proportion des répondants retenus dans l'échantillon ne varie pas selon les réponses fournies aux questions sur la satisfaction, les attentes et la décision d'immigrer. Ainsi, 63,8 % des immigrants totalement satisfaits de leur vie au Canada après six mois sont restés dans l'échantillon, comparativement à 64,7 % des immigrants totalement insatisfaits. Dans le même ordre d'idées, 63,5 % des répondants ayant déclaré que leur vie au Canada se passe beaucoup mieux que prévu sont restés dans l'échantillon, comparativement à 65,3 % de ceux ayant déclaré que cette expérience est pire que prévu. Les mêmes tendances (ou l'absence de tendance) se manifestent lorsqu'on examine la satisfaction à la vague 2 et la probabilité de rester dans l'échantillon à la vague 3 (ces données ne sont pas présentées).

Lorsque qu'on tient compte du sexe, du groupe d'âge et de la catégorie d'admission des immigrants, les écarts au chapitre du maintien dans l'échantillon sont peu marqués. Les écarts les plus importants sont observés chez les répondants âgés de 35 à 44 ans, qui sont

12. La perte des répondants tout au long de l'ELIC peut être attribuable à plusieurs facteurs, la migration de retour et la migration de transit n'étant que deux d'entre eux. Les répondants peuvent « disparaître » de l'échantillon parce qu'ils ont déménagé au Canada mais ne peuvent être retracés, ou s'ils ont été retracés, parce qu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas remplir le questionnaire de l'ELIC une deuxième ou une troisième fois. Par conséquent, on ne doit pas interpréter les taux de maintien dans l'échantillon dont fait état la présente section comme des indicateurs de la migration de retour ou de transit.
13. Le taux d'érosion de 37 % est fondé sur une estimation pondérée (établie à partir du poids de la vague 1) et ne correspond donc pas aux chiffres non pondérés des répondants de l'Enquête.

légèrement plus susceptibles (67,6 %) de rester dans l'échantillon que la moyenne, et dans le petit groupe des répondants de 55 ans et plus, qui le sont un peu moins (54,2 %). Pour ce qui est des catégories d'admission, 69,5 % des réfugiés sont restés dans l'échantillon comparativement à 58,4 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial[14].

En ce qui concerne d'autres sources possibles de biais d'échantillonnage, on pourrait s'attendre à ce que la probabilité de rester dans l'échantillon de l'ELIC soit corrélée avec la profession que les immigrants désirent exercer. Les nouveaux immigrants de la cohorte de 2000-2001 qui prévoyaient travailler comme ingénieurs électriciens, programmeurs ou réalisateurs de logiciels se trouvaient au Canada peu de temps avant l'effondrement du secteur de la haute technologie. Tant les travailleurs nés au Canada que les immigrants ont dû chercher de nouveaux emplois (Frenette, 2007). Dans ces circonstances, certains immigrants auraient pu décider de retourner dans leur pays d'origine ou de migrer ailleurs, en quête de meilleures perspectives d'emploi. Si tel avait été le cas, on aurait pu s'attendre à ce que les travailleurs de la haute technologie restent dans l'échantillon dans une proportion inférieure à la moyenne[15]. De façon plus générale, compte tenu des défis bien connus que doivent relever de nombreux immigrants très scolarisés pour trouver du travail dans leur domaine, on pourrait s'attendre à retrouver chez les diplômés universitaires les taux les plus faibles de satisfaction et, parallèlement, de maintien dans l'échantillon. Les résultats obtenus ne confirment pas ces hypothèses. Les répondants de l'ELIC qui entendaient travailler dans le domaine de la haute technologie sont tout aussi susceptibles de rester dans l'échantillon que les répondants qui entendaient travailler dans d'autres domaines, et les diplômés universitaires sont aussi susceptibles de rester dans l'échantillon que les répondants n'ayant pas terminé d'études secondaires. Globalement, le résultat le plus frappant est en fait **l'absence** de variabilité selon les catégories de profession et le niveau de scolarité.

14. Les lecteurs doivent noter que le poids de la population employé dans toutes les analyses de l'ELIC tient compte des variations de l'érosion de l'échantillon selon diverses variables comme le sexe, l'âge et la catégorie d'admission.
15. Outre le repli du secteur de la haute technologie, les modifications des politiques au début des années 2000 ont pu façonner les expériences de la cohorte de nouveaux immigrants de l'ELIC. Par exemple, la modification des politiques en matière de sécurité et d'immigration dans le sillage des attaques du 11 septembre ont pu restreindre les possibilités de migration ultérieure, particulièrement aux États-Unis.

Tableau 2
Caractéristiques choisies des répondants de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada retenus et non retenus tout au long de l'Enquête

	Répondants retenus dans l'échantillon	Probabilité de maintien dans l'échantillon	Caractéristiques de composition des répondants	
			Retenus dans l'échantillon	Non retenus dans l'échantillon
	pourcentage	rapport de cotes	pourcentage	
Total	**63,0**	...	**100,0**	**100,0**
Satisfaction à l'égard de la vie au Canada (vague 1)				
Totalement satisfait	63,8	1,078	18,70	18,0
Satisfait (groupe de référence)	63,1	1,000	53,90	53,5
Ni satisfait ni insatisfait	62,7	0,940	17,60	17,8
Insatisfait	62,7	0,887	8,00	8,1
Totalement insatisfait	64,7	0,922	1,40	1,3
Expérience au Canada (vague 1)				
Beaucoup mieux que prévu	63,5	0,952	13,30	13,0
Un peu mieux que prévu	62,1	0,944	22,40	23,3
À peu près comme prévu (groupe de référence)	62,8	1,000	39,20	39,5
Un peu moins bien que prévu	64,4	1,091	20,60	19,4
Pire que prévu	65,3	1,166	3,90	3,5
Viendrait au Canada de nouveau (vague 1)				
Oui (groupe de référence)	63,2	1,000	88,90	88,0
Non	62,3	0,935	8,60	8,9
Non déclaré	57,8	1,022	2,50	3,1
Sexe				
Homme (groupe de référence)	62,1	1,000	49,00	50,9
Femme	63,9	1,098	51,00	49,1
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	62,1	0,877	16,00	16,7
25 à 34 ans (groupe de référence)	62,3	1,000	39,50	40,6
35 à 44 ans	67,6	1.279*	28,30	23,1
45 à 54 ans	61,8	1,033	9,50	10,0
55 ans ou plus	54,2	0,836	6,70	9,6
Catégorie d'admission				
Regroupement familial	58,4	0.738*	24,90	30,2
Travailleur qualifié (groupe de référence)	64,4	1,000	61,70	58,0
Immigrant - gens d'affaires	61,0	0,853	5,60	6,0
Réfugié	69,5	0,919	6,60	4,9
Autre	72,0	1,092	1,30	0,8

* $p<0,05$

Notes : Les groupes de référence sont aux fins de la régression logistique. Parmi les autres variables retenues dans le modèle de régression logistique figurent le niveau de scolarité à l'arrivée, la profession prévue et le pays d'origine.

Dans l'ensemble, les nouveaux immigrants forment une population très mobile (Hou, 2007) et le retraçage de tous les répondants de l'ELIC deux ans puis quatre ans après l'arrivée a posé un défi de taille. Pourtant, malgré le taux d'érosion de 37 % de l'échantillon de l'ELIC, rien n'indique l'introduction d'un biais systématique dans les évaluations déclarées de la vie au Canada.

4 Résultats

4.1 Résultats descriptifs

La plupart des répondants de l'ELIC évaluent positivement leur vie au Canada. Six mois et quatre ans après leur arrivée, un peu plus de 54,2 % des répondants se sont dits « satisfaits » de leur vie au Canada, et près de 19 % s'en sont dits très ou totalement satisfaits (tableau 3). Globalement, 73 % des répondants ont donné une réponse favorable à cette question. Par ailleurs, 17,7 % des répondants ont fait une évaluation neutre, se disant ni satisfaits ni insatisfaits de leur vie au Canada, tandis que 9,4 % ont déclaré en être insatisfaits ou très insatisfaits.

Les répondants se sont montrés un peu moins positifs à propos de la comparaison entre leur expérience au Canada et leurs attentes à cet égard. Dans les trois vagues de l'Enquête, près de 25 % des répondants ont déclaré que leur expérience au Canada se passait un peu moins bien que prévu ou était pire que prévu. Les données ne permettent pas de déterminer si ces répondants avaient, au départ, des attentes trop élevées à ce chapitre. La catégorie la plus importante en nombre est formée des répondants qui ont déclaré avoir eu une expérience au Canada correspondant à peu près à leurs attentes — 39 % à la vague 1 et environ 33 % aux vagues 2 et 3. Enfin, 36 % des répondants ont indiqué que leur expérience au Canada se passait un peu mieux ou beaucoup mieux que prévu à la vague 1, et cette proportion a augmenté pour atteindre 41 % et 43 % aux vagues 2 et 3.

En ce qui a trait à la troisième mesure de notre étude, les répondants de l'ELIC ont déclaré en grande majorité (de 87 % à 91 %) que s'ils devaient choisir de nouveau, ils maintiendraient leur décision d'immigrer au Canada.

Tableau 3
Aperçu descriptif des évaluations subjectives de la vie au Canada

	Vague 1, six mois après l'arrivée	Vague 2, deux ans après l'arrivée	Vague 3, quatre ans après l'arrivée
		pourcentage	
Satisfaction à l'égard de la vie au Canada			
Très/totalement satisfait	18,8	..	17,5
Satisfait	54,2	..	55,9
Ni satisfait ni insatisfait	17,7	..	19,4
Insatisfait	8,0	..	4,2
Très/totalement insatisfait	1,4	..	2,9
Total	100,0	..	100,0
Attentes - Expérience au Canada...			
Beaucoup mieux que prévu	13,4	14,4	14,8
Un peu mieux que prévu	22,9	26,9	28,3
À peu près comme prévu	39,4	33,8	32,7
Un peu moins bien que prévu	20,4	20,5	19,2
Pire que prévu	3,9	4,4	5,0
Total	100,0	100,0	100,0
Si vous deviez choisir à nouveau, viendriez-vous au Canada?			
Oui	91,2	88,2	86,5
Non	8,8	11,8	13,5
Total	100,0	100,0	100,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme de la répartition en pourcentage des évaluations pour chaque question peut ne pas correspondre à 100 %.

4.2 Résultats multivariés

Notre analyse multivariée commence par l'application d'un ensemble de modèles à l'évaluation de la vie au Canada faite par les répondants quatre ans après leur arrivée au pays.

Caractéristiques démographiques, état de santé et adaptation

Les résultats de l'ELIC concordent avec de nombreuses observations relevées dans la recension des écrits. Par exemple, la relation parabolique souvent observée entre l'âge et la satisfaction est manifeste : les immigrants âgés de 35 à 44 ans sont moins susceptibles d'être satisfaits de leur vie au Canada que ne le sont leurs homologues plus jeunes et plus âgés (tableau 4). Si l'on fixe la valeur des autres caractéristiques à leur moyenne, la probabilité prédite des immigrants de 25 à 34 ans d'être satisfaits ou très satisfaits est supérieure de 2 points de pourcentage à celle des immigrants de 35 à 44 ans, et celle des 55 ans et plus est supérieure de 7 points de pourcentage à cette dernière[16]. De même, les immigrants « d'âge moyen » sont moins susceptibles que leurs cadets de déclarer que leur expérience au Canada est à la hauteur de leurs attentes ou qu'ils prendraient de nouveau la décision d'immigrer au Canada[17].

16. Tout au long de la discussion, nous examinons les probabilité prédites combinées des répondants qui se sont dits satisfaits et très satisfaits de leur vie au Canada, et des répondants qui ont qualifié leur expérience au Canada comme s'étant passée un peu mieux ou beaucoup mieux que prévu.
17. Seulement quelque 12 000 des 157 600 répondants représentés dans l'ELIC étaient âgés de 55 ans ou plus, ce qui pourrait expliquer l'absence d'un écart significatif entre les répondants « d'âge moyen » et leurs aînés pour ces mesures.

Tableau 4
Caractéristiques associées aux évaluations subjectives par les répondants de l'ELIC de leur vie au Canada quatre ans après l'arrivée, Canada, 2005

	Satisfaction à l'égard de la vie au Canada		Expérience au Canada comparativement aux attentes		Maintien de la décision d'immigrer au Canada	
	Coefficients de régression	Probabilité prédite de se dire satisfait ou très satisfait	Coefficients de régression	Probabilité prédite d'une expérience au Canada se passant un peu mieux ou beaucoup mieux que prévu	Coefficients de régression	Probabilité prédite de déclarer le maintien de la décision d'immigrer au Canada
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Sexe						
Homme (groupe de référence)	0,000	74	0,000	42	0,000	84
Femme	0,089	75	0,092	44	-0,001	84
Groupe d'âge						
15 à 24 ans	0,156	75	0,175 †	45	0,429 *	87
25 à 34 ans	0,134 *	75	0,176 **	45	0,342 **	86
35 à 44 ans (groupe de référence)	0,000	73	0,000	42	0,000	82
45 à 54 ans	0,015	73	-0,144	38	0,023	82
55 ans ou plus	0,419 ***	80	0,113	44	0,294	86
Niveau de scolarité à l'arrivée						
Moins d'un diplôme d'études secondaires	0,438 ***	79	0,577 ***	51	0,845 ***	91
Études secondaires	0,223 **	76	0,392 ***	47	0,185	85
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	0,231 **	76	0,308 ***	45	0,130	84
Grade universitaire (groupe de référence)	0,000	72	0,000	39	0,000	82
État de santé auto-évalué						
Excellent	0,305 ***	80	0,147 †	48	0,042	87
Très bon (groupe de référence)	0,000	75	0,000	44	0,000	86
Bon	-0,249 ***	71	-0,262 ***	39	-0,405 ***	81
Passable ou mauvais	-0,438 ***	67	-0,292 **	38	-0,556 ***	79
Capacité auto-évaluée d'exécuter les activités quotidiennes						
Excellente	0,158 †	77	0,097	46	0,190	87
Très bonne	0,000	75	0,000	44	0,000	85
Bonne	-0,144 *	72	-0,147 *	40	-0,298 **	81
Passable ou mauvaise	-0,414 **	67	-0,481 **	33	-0,349 †	80
Catégorie d'immigrant						
Travailleur qualifié - demandeur principal (groupe de référence)	0,000	72	0,000	38	0,000	82
Travailleur qualifié - conjoint et personnes à charge	0,049	73	0,092	40	0,090	83

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4 (suite)
Caractéristiques associées aux évaluations subjectives par les répondants de l'ELIC de leur vie au Canada quatre ans après l'arrivée, Canada, 2005

	Satisfaction à l'égard de la vie au Canada		Expérience au Canada comparativement aux attentes		Maintien de la décision d'immigrer au Canada	
	Coefficients de régression	Probabilité prédite de se dire satisfait ou très satisfait	Coefficients de régression	Probabilité prédite d'une expérience au Canada se passant un peu mieux ou beaucoup mieux que prévu	Coefficients de régression	Probabilité prédite de déclarer le maintien de la décision d'immigrer au Canada
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Regroupement familial	0,405 ***	79	0,492 ***	49	0,417 **	87
Réfugié	0,438 **	79	0,713 ***	54	0,996 ***	92
Autre	-0,011	72	0,102	40	0,385 *	86
A vécu au Canada auparavant						
Non (groupe de référence)	0,000	74	0,000	42	0,000	84
Oui	0,253 *	78	0,224 **	47	0,392 *	88
Discrimination/traitements injustes perçus						
Jamais (groupe de référence)	0,000	77	0,000	46	0,000	88
Rarement	-0,215 *	74	-0,334 **	39	-0,337 *	84
Parfois	-0,620 ***	66	-0,652 ***	32	-0,911 ***	75
La plupart du temps ou tout le temps	-1,134 ***	55	-1,321 ***	20	-1,576 ***	63
Difficulté d'adaptation à la vie au Canada						
Aucune adaptation requise (groupe de référence)	0,000	76	0,000	42	0,000	85
Adaptation sans difficulté	-0,005	75	0,092 †	44	0,047	86
Difficulté d'adaptation	-0,320 ***	70	-0,067	41	-0,515 ***	79
Problèmes d'accès au logement						
Non (groupe de référence)	0,000	75	0,000	43	0,000	84
Oui	-0,193 *	71	-0,255 **	38	-0,049	83
Problèmes d'accès aux soins de santé						
Non (groupe de référence)	0,000	75	0,000	44	0,000	85
Oui	-0,206 **	72	-0,349 ***	37	-0,178 *	82
Problèmes d'accès à l'éducation						
Non (groupe de référence)	0,000	75	0,000	44	0,000	85
Oui	-0,339 ***	69	-0,371 ***	36	-0,308 **	81
Perceptions des voisins						
Ne les a pas rencontrés; ne sait pas; ni amicaux ni inamicaux	-0,294 ***	69	-0,225 ***	38	-0,287 **	82
Inamicaux	-0,184	71	0,146	46	0,104	86
Amicaux (groupe de référence)	0,000	74	0,000	43	0,000	85
Très amicaux	0,491 ***	82	0,173 **	47	0,158	87

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4 (suite)
Caractéristiques associées aux évaluations subjectives par les répondants de l'ELIC de leur vie au Canada quatre ans après l'arrivée, Canada, 2005

	Satisfaction à l'égard de la vie au Canada		Expérience au Canada comparativement aux attentes		Maintien de la décision d'immigrer au Canada	
	Coefficients de régression	Probabilité prédite de se dire satisfait ou très satisfait	Coefficients de régression	Probabilité prédite d'une expérience au Canada se passant un peu mieux ou beaucoup mieux que prévu	Coefficients de régression	Probabilité prédite de déclarer le maintien de la décision d'immigrer au Canada
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Contacts avec des amis au Canada						
Tous les jours	0,123	77	-0,100	42	0,044	84
Toutes les semaines (groupe de référence)	0,000	75	0,000	44	0,000	84
Tous les mois ou moins, pas d'amis	-0,124 *	72	-0,152 **	41	0,042	84
Participation à des services religieux						
Non (groupe de référence)	0,000	74	0,000	42	0,000	84
Moins d'une fois par semaine	-0,026	74	0,253 †	47	0,010	84
Une fois par semaine ou plus	0,118	76	0,426 ***	51	0,384 *	88
Participation à des organisations						
Non (groupe de référence)	0,000	74	0,000	42	0,000	84
Moins d'une fois par semaine	-0,050	73	0,108	45	0,063	84
Une fois par semaine ou plus	0,107	76	0,111	45	0,257	87
Situation au regard du travail à temps plein						
Pas employé à temps plein (groupe de référence)	0,000	72	0,000	42	0,000	84
Employé à temps plein	0,198 *	76	0,094	44	0,018	84
Revenu personnel						
Pas de revenu (groupe de référence)	0,000	73	0,000	40	0,000	83
1 $ à 9 999 $	-0,053	72	-0,113	38	0,088	84
10 000 $ à 19 999 $	0,023	73	0,003	40	-0,026	83
20 000 $ à 29 999 $	-0,022	73	0,070	42	0,022	83
30 000 $ à 39 999 $	0,032	74	0,168	44	-0,072	82
40 000 $ à 59 999 $	0,327 **	78	0,495 ***	51	0,289 †	86
60 000 $ ou plus	0,545 ***	82	0,613 ***	54	0,334	87

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4 (fin)
Caractéristiques associées aux évaluations subjectives par les répondants de l'ELIC de leur vie au Canada quatre ans après l'arrivée, Canada, 2005

	Satisfaction à l'égard de la vie au Canada		Expérience au Canada comparativement aux attentes		Maintien de la décision d'immigrer au Canada	
	Coefficients de régression	Probabilité prédite de se dire satisfait ou très satisfait	Coefficients de régression	Probabilité prédite d'une expérience au Canada se passant un peu mieux ou beaucoup mieux que prévu	Coefficients de régression	Probabilité prédite de déclarer le maintien de la décision d'immigrer au Canada
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Mode d'occupation du logement						
Propriétaire sans hypothèque	0,390 **	78	0,177	44	0,206	86
Propriétaire payant une hypothèque	0,275 ***	77	0,286 ***	46	-0,023	84
Locataire (groupe de référence)	0,000	72	0,000	40	0,000	84
Autre	0,107	74	0,233 †	45	0,139	86

† p<0,1
* p<0,05
** p<0,01
*** p<0,001
Note : ELIC : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada.

Il existe une corrélation négative entre le niveau de scolarité et la satisfaction. En effet, les diplômés universitaires sont les moins susceptibles de se dire satisfaits de leur vie au Canada (probabilité prédite de 72 %) et les immigrants qui n'ont pas terminé d'études secondaires sont les plus susceptibles de s'en déclarer satisfaits (probabilité prédite de 79 %). Les immigrants ayant un diplôme d'études secondaires ou des attestations d'études non universitaires occupent une position intermédiaire. La corrélation négative entre le niveau de scolarité et une expérience au Canada à la hauteur des attentes est plus forte : 12 points de pourcentage séparent les diplômés universitaires des répondants n'ayant pas terminé d'études secondaires (39 % et 51 % respectivement). Cette corrélation reste significative si l'on tient compte de l'état de santé, de la situation au regard de l'emploi et du revenu personnel dans le modèle, ce qui laisse penser que la corrélation entre le niveau de scolarité et la satisfaction est plus directe chez les nouveaux immigrants qu'elle ne l'est au sein de l'ensemble de la population immigrante. Pour ce qui est de la troisième mesure de résultats, les immigrants qui n'ont pas terminé d'études secondaires sont les plus susceptibles de déclarer qu'ils prendraient de nouveau la décision d'immigrer au Canada, mais les réponses ne varient pas pour les autres groupes. Enfin, les réponses des hommes de diffèrent pas significativement de celles des femmes[18].

À l'instar de ce qu'on retrouve dans les travaux publiés, nos résultats montrent une forte corrélation entre l'état de santé et l'évaluation de la vie au Canada. Les immigrants qui font une évaluation moins favorable de leur santé (c.-à-d. ceux qui la jugent passable ou mauvaise) sont significativement moins susceptibles de se dire satisfaits de leur vie au Canada que ceux qui estiment avoir une excellente santé (écart de 13 points de pourcentage dans les probabilités prédites). Les écarts dans les deux autres mesures de résultats varient de 8 à 10 points de pourcentage entre ces groupes. Une corrélation analogue se manifeste entre la capacité

18. Les variables de l'état matrimonial et de la présence d'enfants ont été incluses dans les modèles précédents mais, n'étant pas significatives, elles ont été supprimées du modèle définitif.

autoévaluée d'exécuter les activités quotidiennes et l'évaluation de la vie au Canada. Ainsi, ceux qui jugent leur capacité passable ou mauvaise sont moins susceptibles d'évaluer positivement leur vie au Canada que ceux qui jugent leur capacité excellente, et de 7 à 13 points de pourcentage séparent ces deux groupes.

Processus d'immigration et expériences d'établissement

L'évaluation que font les immigrants de leur vie au Canada est systématiquement et fortement corrélée avec la catégorie d'admission des immigrants au pays. Les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés font une évaluation moins favorable que les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés. Cette tendance est surtout manifeste dans les réponses indiquant que l'expérience au Canada s'est passée un peu mieux ou beaucoup mieux que prévu (écarts de 11 et de 16 points de pourcentage). Pour ce qui est d'une période antérieure de résidence au Canada, les immigrants qui ont vécu au pays avant d'y immigrer sont plus susceptibles que les autres de faire une évaluation positive, les écarts à ce chapitre variant de 4 à 5 points de pourcentage pour les trois mesures de résultats.

À la troisième interview (réalisée 4 ans près l'arrivée), on a demandé aux répondants de l'ELIC s'ils ont été victimes de discrimination ou de traitements injustes au cours des 24 mois précédents et, le cas échéant, la fréquence de ces expériences. La plupart des répondants (72 %) ont répondu qu'ils n'ont pas subi de discrimination ou de traitements injustes, alors que 28 % ont dit en avoir été victimes. Un examen plus attentif des catégories de réponse montre que 9 % de tous les répondants ont indiqué avoir été victimes de discrimination ou de traitements injustes rarement au cours des 24 mois ayant précédé l'interview, 15 % en ont été victimes quelquefois, et 4 %, tout le temps ou la plupart du temps. On observe une forte corrélation monotone entre la discrimination perçue et l'évaluation de la vie au Canada. Les répondants qui ont déclaré ne pas avoir subi de discrimination affichent une probabilité prédite de 77 % de se dire satisfaits ou très satisfaits de leur vie au Canada. Cette probabilité diminue pour s'établir à 66 % chez ceux qui ont déclaré avoir quelques fois été victimes de discrimination, puis à 55 % dans le petit groupe des répondants ayant déclaré avoir été victimes de discrimination la plupart du temps ou tout le temps. Cette même forte baisse monotone est observée dans les mesures des attentes et du maintien de la décision d'immigrer au Canada.

En ce qui a trait à l'adaptation du « répertoire des comportements » au nouveau contexte social et culturel, 41 % des répondants de l'ELIC ont indiqué qu'ils n'ont pas eu à modifier leurs valeurs ou leurs comportements pour s'adapter à la vie au Canada, 38 % ont dit qu'ils ont dû faire des changements, changements qui n'ont toutefois pas été difficiles, et 20 % ont dû faire des changements qu'ils ont trouvé difficiles. Les répondants qui ont éprouvé des difficultés à ce chapitre sont moins susceptibles que les autres de se déclarer satisfaits de leur vie au Canada, ou d'indiquer que s'ils pouvaient choisir ils décideraient de nouveau d'immigrer Canada (écarts de 6 points de pourcentage). Les difficultés d'adaptation ne présentent pas de corrélation significative avec la mesure dans laquelle les attentes des répondants ont été comblées.

Pour ce qui est des aspects logistiques de l'établissement, les problèmes d'accès au logement, aux soins de santé et à l'éducation ou à la formation sont tous négativement corrélés avec la satisfaction à l'égard de la vie au Canada et une expérience à la hauteur des attentes. On observe aussi une corrélation négative entre les problèmes d'accès aux soins de santé et à l'éducation ou à la formation et le maintien de la décision d'immigrer au Canada. Les écarts entre les probabilités prédites pour ces variables se retrouvent dans une fourchette de 3 à 8 points de pourcentage.

Capital social

Trois des quatre variables du capital social incluses dans l'analyse (fréquence des contacts avec des amis, perception positive des voisins, fréquence de la participation à des services religieux, fréquence de la participation à d'autres groupes ou organisations) sont positivement corrélées avec l'évaluation de la vie au Canada. Les immigrants qui estiment que leurs voisins sont très amicaux sont plus enclins à se dire satisfaits de leur vie au Canada que les immigrants qui ne connaissent pas leurs voisins ou qui expriment des perceptions neutres à leur endroit (écart de 13 points de pourcentage). Une tendance semblable est observée pour une expérience au Canada à la hauteur des attentes (écart de 9 points de pourcentage). Dans la même veine, les contacts plus fréquents avec des amis sont positivement corrélés avec la satisfaction et une expérience au Canada à la hauteur des attentes. En ce qui a trait aux liens avec des groupes et des institutions, la participation à des services religieux présente une corrélation positive avec une expérience au Canada à la hauteur des attentes de même qu'avec le maintien de la décision d'immigrer au Canada. La quatrième variable relative au capital social — soit la participation à d'autres types de groupes ou d'organisations — n'affiche de corrélation avec aucune de ces mesures de résultats[19].

Bien-être matériel

Dans le cas des mesures du bien-être matériel, on note une corrélation positive entre la situation au regard de l'emploi et la satisfaction, mais l'écart observé est relativement mince (4 points de pourcentage) par rapport à ceux notés pour d'autres variables. La situation au regard de l'emploi ne présente pas de relation significative avec les deux autres mesures de résultats. D'autres formulations de la variable de la situation au regard de l'emploi ont produit des résultats analogues.

Le revenu personnel est corrélé avec deux des trois mesures de résultats — la satisfaction et des attentes comblées. Les répondants touchant un revenu de 40 000 $ ou plus sont significativement plus susceptibles que les répondants sans revenu de se dire satisfaits de leur vie au Canada (écarts de 5 à 9 points de pourcentage) et de déclarer que leur expérience au Canada a été un peu mieux ou beaucoup mieux que prévu (écarts de 11 à 14 points de pourcentage). Parmi les 80 % des répondants de l'ELIC touchant un revenu inférieur à 40 000 $, l'évaluation de la vie au Canada ne varie pas significativement selon le groupe de revenu. Les mêmes tendances sont notées lorsque le revenu personnel est remplacé par le revenu du ménage dans les modèles.

Enfin, le mode d'occupation du logement est positivement corrélé avec l'évaluation de la vie au Canada, les propriétaires étant plus enclins que les locataires à se dire satisfaits de leur vie au Canada et à déclarer que leurs attentes à ce chapitre ont été comblées.

Comparaisons avec le pays d'origine

Pour ce qui est des variables incluses dans les modèles supplémentaires, 43 % des répondants de l'ELIC jugent leur bien-être matériel au Canada supérieur à ce qu'il était avant l'immigration, 29 % le jugent à peu près équivalent, et 27 % le juge pire. Les immigrants de la

19. Dans une version antérieure de l'analyse, nous avons intégré la participation à une association ethnique ou immigrante au modèle, pensant dégager une corrélation positive entre cette variable et une évaluation positive de la vie au Canada. Toutefois, cette hypothèse n'a pas été confirmée, et la variable a été incluse dans celle de la participation à des organisations présentée au tableau 4.

catégorie des travailleurs qualifiés font les évaluations les plus défavorables à cet égard[20]. Sur le plan de la perception de la qualité de vie, les immigrants de toutes les catégories d'admission (83 % globalement) ont affirmé que leur qualité de vie est meilleure au Canada qu'elle ne l'était avant l'immigration, les écarts selon les catégories d'admission étant peu marqués[21].

L'inclusion de ces variables supplémentaires a des effets relativement restreints sur les autres covariables de l'analyse. Par exemple, la probabilité prédite d'une expérience au Canada supérieure aux attentes varie de 13 points de pourcentage selon les catégories du niveau de scolarité dans le modèle de base, et cet écart diminue pour s'établir à 10 points de pourcentage après l'inclusion des variables supplémentaires. De la même façon, les probabilités prédites diminuent, au maximum, de 2 ou 3 points de pourcentage pour la plupart des autres covariables. La catégorie d'admission des immigrants fait exception à cet égard. L'écart de 16 points de pourcentage qui sépare les travailleurs qualifiés des réfugiés pour la probabilité prédite de déclarer que l'expérience au Canada dépasse les attentes est réduite à 7 points de pourcentage lorsque sont incluses les variables du bien-être matériel, de la qualité de vie et du PIB par habitant. Les écarts entre les catégories d'immigrants pour les deux autres variables de résultats s'estompent aussi ou disparaissent.

Une relation significative est observée entre l'évaluation que font les immigrants de leur qualité de vie et de leur bien-être matériel relatifs d'une part, et l'évaluation de leur vie au Canada d'autre part. Par rapport aux répondants ayant déclaré une amélioration de leur bien-être matériel après leur immigration au Canada, ceux qui ont indiqué une détérioration de leur situation à ce chapitre sont significativement moins susceptibles de se dire satisfaits de leur vie au Canada (écart de 10 points de pourcentage), de déclarer qu'ils prendraient de nouveau la décision d'immigrer au Canada (écart de 12 points de pourcentage) et d'affirmer que leur expérience au Canada a dépassé leurs attentes (écart de 20 points de pourcentage).

Les perceptions de la qualité de vie relative au Canada sont aussi corrélées avec ces résultats, les écarts quant aux probabilités prédites entre les catégories « meilleure » ou « pire » variant de 11 à 15 points de pourcentage. Il convient toutefois de rappeler que très peu de répondants de l'ELIC estiment que leur qualité de vie au Canada est inférieure à ce qu'elle était avant l'immigration.

Le PIB par habitant dans le pays d'origine du répondant ne présente pas de relation étroite avec la probabilité de déclarer que l'expérience au Canada a été à la hauteur des attentes ou que l'on prendrait de nouveau la décision d'immigrer au Canada. En revanche, il est positivement corrélé avec la satisfaction à l'égard de la vie au Canada.

Changement de l'évaluation de la vie au Canada au fil du temps

Les résultats présentés jusqu'à maintenant sont fondés sur les renseignements fournis par les répondants de l'ELIC environ quatre ans après leur arrivée au Canada. On peut toutefois se demander si l'évaluation des répondants a changé au cours de cette période de quatre ans. Les perspectives pouvaient sembler particulièrement prometteuses au cours des six premiers

20. Plus précisément, 35 % des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés ont déclaré que leur situation quant au bien-être matériel s'est améliorée après leur immigration au Canada, 31 %, qu'elle est restée à peu près inchangée, et 34 %, qu'elle s'est détériorée. Les réponses ne varient pas significativement selon les catégories des demandeurs principaux et des conjoints et personnes à charge. Les chiffres correspondants pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial sont de 58 %, 29 % et 13 %, et ceux visant les réfugiées sont de 69 %, 17 % et 13 %, respectivement.
21. Les chiffres varient de 84 % pour les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés à 92 % pour les réfugiés.

mois au Canada, avec les promesses d'une nouvelle vie à l'horizon. Mais les difficultés à concrétiser les projets et les espérances ont pu assombrir ces perspectives au fil des ans.

On a créé un échantillon combiné regroupant les renseignements recueillis auprès des répondants six mois, deux ans et quatre ans après l'arrivée afin de comparer l'évaluation de la vie au Canada à ces différents moments. Les données relatives à quatre variables — la capacité autoévaluée d'exécuter les activités quotidiennes, la discrimination perçue, les difficultés d'adaptation au Canada et les perceptions des voisins — ne sont pas disponibles pour les vagues 1 et 2, et ont donc été exclues de ces modèles. Au cours de la période allant de six mois à quatre ans après l'arrivée, la probabilité qu'affichent les répondants de se dire satisfaits ou très satisfaits de leur vie au Canada diminue de 4 points de pourcentage (l'effet d'autres facteurs étant neutralisé), alors que la probabilité de déclarer qu'ils prendraient de nouveau la décision d'immigrer au Canada baisse de 6 points de pourcentage. Par contre, la probabilité d'indiquer que les attentes ont été comblées ne change pas au fil du temps.

D'autres résultats tirés du modèle combiné méritent qu'on s'y attarde. Premièrement, la variation de la probabilité prédite de se déclarer satisfait de sa vie au Canada associée aux problèmes d'accès au logement, aux soins de santé et à l'éducation et à la formation est un peu plus marquée dans les modèles fondés sur l'échantillon combiné (6, 6 et 10 points de pourcentage respectivement) que dans le modèle fondé sur les données de la vague 3 (4, 3 et 6 points de pourcentage respectivement). Si cet écart peut être partiellement attribuable à l'ensemble plus petit de covariables comprises dans le modèle combiné, il peut aussi s'expliquer par le fait que les problèmes d'accès au logement et à la formation sont cités plus souvent six mois et deux ans après l'arrivée qu'ils ne le sont quatre ans après l'arrivée (Schellenberg et Maheux, 2007). Dans ce contexte, il semble y avoir une corrélation négative plus forte entre les problèmes d'accès aux biens et services et l'évaluation de la vie au Canada plus tôt dans le processus d'établissement. Deuxièmement, la variation des probabilités prédites de se dire satisfait de sa vie au Canada et de déclarer que son expérience au Canada dépasse ses attentes est plus importante entre les catégories de revenu du modèle combiné (chiffres significatifs pour les quatre catégories) qu'entre celles des modèles fondés sur les données de la vague 3 (chiffres significatifs pour deux catégories de réponse). Cela pourrait s'expliquer par le fait que la variable du revenu reflète certains des effets associés à la discrimination perçue et à d'autres variables qui ne sont pas prises en considération dans les modèles combinés.

5 Discussion et conclusions

Ce document visait à examiner l'évaluation que font les nouveaux immigrants de la cohorte de 2000-2001 de leur vie au Canada. Quatre ans après leur arrivée, les trois quarts des répondants qui se trouvent toujours dans l'échantillon de l'ELIC se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur vie au Canada, et une proportion comparable de répondants ont indiqué que leur vie au Canada est à la hauteur de leurs attentes ou les dépasse. Près de 9 répondants sur 10 ont affirmé que, s'ils avaient à choisir de nouveau, ils prendraient encore la décision d'immigrer au Canada. Une des lacunes de l'ELIC tient à l'absence d'un groupe de contrôle (la population née au Canada par exemple) auquel ces réponses pourraient être comparées. Sans un tel point de référence, il est difficile de déterminer si la proportion des « trois quarts » susmentionnée doit être interprétée comme un pourcentage « élevé » ou « faible ». On aurait pu s'attendre à des évaluations positives moins fréquentes compte tenu des difficultés généralement éprouvées par les immigrants sur le marché du travail tout au long des années 1990, ou encore à des évaluations positives plus fréquentes étant donné l'opinion favorable des

immigrants quant à l'environnement social et politique du Canada. L'interprétation de niveaux absolus de satisfaction se prête donc aux débats.

L'ELIC présente l'avantage de montrer comment les évaluations subjectives de la vie au Canada varient selon une vaste gamme de caractéristiques. Notre analyse s'appuie sur un certain nombre de variables — comme l'âge, l'état de santé, la capacité d'adaptation et les liens sociaux — qui sont généralement associées à la satisfaction à l'égard de la vie dans la recherche sur le bien-être subjectif. Nos observations, bien qu'elles se fondent sur un ensemble un peu différent de mesures de résultats, cadrent avec ces travaux. Notre analyse prend aussi appui sur bien d'autres variables qui présentent un intérêt particulier pour la recherche sur les immigrants et l'immigration.

Dans la cohorte de 2000-2001, les évaluations positives de la vie au Canada sont moins fréquentes chez les immigrants admis dans la catégorie des travailleurs qualifiés, les titulaires d'un grade universitaire et les répondants âgés de 35 à 54 ans. La divergence entre les attentes et la situation vécue est particulièrement importante dans ce dernier groupe de répondants, qui affichent également des niveaux inférieurs de satisfaction. L'évaluation du bien-être matériel compte. En effet, une expérience de vie au Canada jugée en deçà des attentes est particulièrement manifeste chez les immigrants ayant déclaré avoir un bien-être matériel pire après l'immigration qu'avant celle-ci. Ce constat est d'autant plus important que le tiers des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés estiment que leur situation matérielle s'est détériorée après leur immigration.

Si les facteurs économiques sont fortement corrélés avec l'évaluation subjective de la vie au Canada, il en va de même pour les facteurs sociaux. Par exemple, des rapports positifs avec les voisins sont associés à une hausse de la probabilité prédite d'évaluations favorables sur le plan de la satisfaction et des attentes de l'ordre 9 à 13 points de pourcentage, alors que les perceptions de discrimination ou de traitements injustes subis parfois, la plupart du temps ou tout le temps sont associées à de fortes baisses des probabilités prédites d'évaluations positives. Si la détérioration de la situation économique à laquelle font face les immigrants peut constituer un bon point de départ pour l'examen des évaluations subjectives de la vie au Canada, les contextes sociaux et les points de vue ne doivent pas être négligés pour autant.

Bibliographie

Berry, J.W. 1997. « Immigration, acculturation and adaptation ». *Applied Psychology: An International Review*. Vol. 46. N° 1. p. 5–34.

Berry, J.W. 2001. « A psychology of immigration ». *Journal of Social Issues*. Vol. 57. N° 3. p. 615–631.

Berry, J.W., et U. Kim. 1988. « Acculturation and mental health ». *Health and Cross-Cultural Pscyhology: Toward Applications*. P.R. Dasen, J.W. Berry et N. Sartorius (éd.). Newbury Park (California). Sage. p. 207–236.

Berry, J.W., et D. Sam. 1997. « Acculturation and adaptation ». *Handbook of Cross-Cultural Psychology, Volume 3: Social Behavior and Applications*. 2e éd. J.W. Berry, M.H. Segal et C. Kagitçibasi (éd.). Needham Heights (Maryland). Allyn and Bacon. Chapitre 8.

Boarini, R., A. Johansson et M. Mira d'Ercole. 2006. *Alternative Measures of Well-Being*. Paris. Organisation for Economic Co-operation and Development. OECD Social, Employment and Migration Working Papers No. 33.

Chow, H.P.H. 2007. « Sense of belonging and life satisfaction among Hong Kong Adolescent Immigrants in Canada ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*. Vol. 33. N° 3. p. 511–520.

de Jong, G.F., A. Chamratrithirong et Q.-G. Tran. 2002. « For better, for worse: Life satisfaction consequences of migration ». *International Migration Review*. Vol. 36. N° 3. p. 838–863.

Diener, E., et M.E.P. Seligman. 2004. « Beyond money: Toward an economy of well-being ». *Psychological Science in the Public Interest*. Vol. 5. N° 1. p. 1–31.

Diener, E., E. Suh et S. Oishi. 1997. « Recent findings on subjective well-being ». *Indian Journal of Clinical Psychology*. Vol. 24. N° 1. p. 25–41.

Diener, E., E. Sandvik, L. Seidlitz et M. Diener. 1993. « The relationship between income and subjective well-being: Relative or absolute? » *Social Indicators Research*. Vol. 28. N° 3. p. 195–223.

Fozdar, F., et S. Torezani. 2008. « Discrimination and well-being: Perceptions of refugees in Western Australia ». *International Migration Review*. Vol. 42. N° 1. p. 30–63.

Frenette, M. 2007. *La vie après le repli : mises à pied permanentes dans le secteur de la technologie de pointe et pertes de gains des travailleurs déplacés*. Produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 302.

Fugl-Meyer, A.R., R. Melin et K.S. Fugl-Meyer. 2002. « Life satisfaction in 18- to 64-year-old Swedes: In relation to gender, age, partner and immigrant status ». *Journal of Rehabilitation Medicine*. Vol. 34. N° 5. p. 239–246.

Hart, P.M. 1999. « Predicting employee life satisfaction : A coherent model of personality, work and nonwork experiences, and domain satisfactions ». *Journal of applied psychology*. Vol. 84. N° 4. p. 564–584.

Helliwell, J.F., et R.D. Putnam. 2004. « The social context of well-being ». *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*. Vol. 359. N° 1449. p. 1435–1446.

Hou, F. 2007. « Changes in the initial destinations and redistribution of Canada's major immigrant groups: Reexamining the role of group affinity. » *International Migration Review*. Vol. 41. No. 3. p. 680–705.

Lyubomirsky, S., L. King et E. Diener. 2005. « The benefits of frequent positive affect: Does happiness lead to success? » *Pscyhological Bulletin*. Vol. 131. N° 6. p. 803–855.

McKenzie, D., J. Gibson et S. Stillman. 2007. *A land of milk and honey with streets paved with gold: Do emigrants have over-optimistic expectations about incomes abroad?* Washington. World Bank. World Bank Policy Research Working Paper 4141, March.

Michalos, A.C. 1985. « Multiple discrepancies theory ». *Social Indicators Research*. Vol. 16, N° 4. p. 347–413.

Neto, Felix. 1995. « Predictors of satisfaction with life among second generation immigrants ». *Social Indicators Research*. Vol. 35. N° 1. p. 93–116.

Paradies, Y. 2006. « A systematic review of empirical research on self-reported racism and health ». *International Journal of Epidemiology*. Vol. 35. N° 4. p. 888–901.

Park, N., et E.S. Huebner. 2005. « A cross-cultural study of the levels and correlates of life satisfaction among adolescents ». *Journal of Cross-Cultural Psychology*. Vol. 36. N° 4. p. 444–456.

Picot, G. 2004. « The deteriorating economic welfare of Canadian immigrants ». *Canadian Journal of Urban Research*. Vol. 13. N° 1. p. 25–45.

Picot, G. 2008. *Situation économique et sociale des immigrants au Canada: recherche et élaboration de données à Statistique Canada*. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 319.

Picot, G., et A. Sweetman. 2005. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et des causes possibles : mise à jour 2005*. Produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 262.

Remennick, L. 2005. « Immigration, gender and psychosocial adjustment: A study of 150 immigrant couples in Israel ». *Sex Roles*. Vol. 53. N^{os} 11-12. p. 847–863.

Roccas, S., G. Horenczyk et S.H. Schwartz. 2000. « Acculturation discrepancies and well-being: The moderating role of conformity ». *European Journal of Social Psychology*. Vol 30. N° 3. p. 323–334.

Sam, D.L. 2000. « Psychological adaptation of adolescents with immigrant backgrounds ». *Journal of Social Psychology*. Vol. 140. N° 1. p. 5–25.

Sam, D.L. 2001. « Satisfaction with life among international students: An exploratory study ». *Social Indicators Research*. Vol. 53. N° 3. p. 315–337.

Schellenberg, G., et H. Maheux. 2007. « Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : Faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada ». *Tendances sociales canadiennes*. Édition spéciale. Produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada. p. 1–34.

Seidlitz, L., et E. Diener. 1993. « Memory for positive versus negative life events: Theories for the differences between happy and unhappy persons ». *Journal of Personality and Social Psychology*. Vol. 64. N° 4. p. 654–663.

Statistique Canada. Sans date. *Guide de l'utilisateur des microdonnées : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : vague 3.* Ottawa. Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/4422_D1_T1_V3-fra.pdf (consulté le 13 novembre 2009).

Steel, P., J. Schmidt et J. Shultz. 2008. « Refining the relationship between personality and subjective well-being ». *Psychological Bulletin*. Vol. 134, N° 1. p. 138–161.

Tran, T.V., et T.D. Nguyen. 1994. « Gender and satisfaction with the host society among indochinese refugees ». *International Migration Review*. Vol. 28. N° 2. p. 323–337.

Uskul, A., et E. Greenglass. 2005. « Psychological wellbeing in a Turkish-Canadian sample ». *Anxiety, Stress & Coping*. Vol. 18. N° 3. p. 269–278.

Vedder, P, J.F.R. van de Vijver et K. Liebkind. 2006. « Predicting immigrant youths' adaptation across countries and ethnocultural groups ». *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity, and Adaptation Across National Contexts.* J.W. Berry, J.S. Phinney, D.L. Sam et P. Vedder (éd.). Mahwah (New Jersey). Lawrence Erlbaum. p. 143–166.

Veenhoven, R. 1991. « Is happiness relative? » *Social Indicators Research*. Vol. 24. N° 1. p. 1–34.

Veenhoven, R. 1996. « Developments in satisfaction-research ». *Social Indicators Research*. Vol. 37. No 1. p. 1–46.

Veenhoven, R. 2008. « Sociological theories of subjective well-being ». *The Science of Subjective Well-being: A Tribute to Ed Diener*. M. Eid et R.J. Larsen (éd.). New York. Guildord Publications. p. 44–61.

Verkuyten, M. 2008. « Life satisfaction among ethnic minorities: The role of discrimination and group identification ». *Social Indicators Research*. Vol. 89. N° 3. p. 391–404.

Vohra, N., et J. Adair. 2000. « Life satisfaction of Indian immigrants in Canada ». *Psychology and Developing Societies*. Vol. 12. N° 2. p. 109–138.

Ying, Y.-W. 1992. « Life satisfaction among San Francisco Chinese-Americans ». *Social Indicators Research*. Vol. 26. N° 1. p. 1–22.

Ying, Y.-W. 1998. « Immigrant satisfaction of Chinese American: An empirical examination ». *Journal of Community Psychology*. Vol. 24. N° 1. p. 3–16.

Young, Marta Y. 2001. « Moderators of stress in Salvadoran Refugees: The role of social and personal resources ». *International Migration Review*. Vol. 35. N° 3. p. 840–869.